

Jeudi 12 mars 2020

23^e édition de la Journée Nationale de l'Audition

Mettre fin aux préjugés sur l'audition



L'audition s'annonce pleine de vertus sur notre santé et notre qualité de vie sociale. Lors de la 23^e édition de la Journée Nationale de l'Audition, les experts de l'association JNA rappelleront la nécessité de questionner très régulièrement le biomarqueur « audition » et ainsi l'installer dans son « check-up » de santé. Il est urgent de dépasser les préjugés pour redonner place à ce déterminant de santé non actionné par ignorance.

Préjugé n°1 - L'audition ne concerne que les seniors

FAUX. Par ses 3 fonctions clés – alerte, communication, émotion – l'audition concerne tous les individus, de la naissance à la fin de vie. Ces 3 fonctions sont nécessaires au bon développement et à la qualité de vie que l'on soit enfant, adulte ou aîné.

Préjugé n°2 – L'audition participe au développement de ses potentiels

VRAI – Les mécanismes du système auditif sont au service de l'ouïe. Plus ils fonctionnent correctement et plus la partie du cerveau dédiée à l'audition décode rapidement les informations sonores. Par ailleurs, il est possible d'affiner la capacité de décodage appelée l'acuité auditive. Enfin, bien entendre permet de maintenir le plaisir de communiquer avec les autres. Il s'agit là du plus puissant stimulant pour le cerveau.

Préjugé n°3 – Les troubles de l'audition proviennent de l'écoute de la musique

VRAI ET FAUX

VRAI - Ce n'est pas la musique en elle-même qui est source de désordres auditifs. C'est la manière dont elle est écoutée : sa durée et sa puissance. Il faut prendre en compte la dose de stress acoustique provoquée sur les cellules sensorielles de l'oreille, celles qui transmettent les informations au cerveau. Plus le stress acoustique est important, plus les difficultés de compréhension de la parole sont présentes et conjointement plus le risque de troubles de l'audition est imminent.

MAIS PAS UNIQUEMENT– Ce n'est pas la musique qui est seulement à considérer. C'est l'ensemble des expositions sonores : dans la rue, au travail, au restaurant, au domicile, pendant les loisirs (bricolage, chasse, etc). Il s'agit là d'autant de sources de stress acoustique. Pour être en forme, il

est nécessaire de considérer le stress acoustique et d'agir dessus.

Préjugé n°4 – Quand on devient sourd, il n'y a rien à faire

FAUX. Les récentes études scientifiques démontrent les impacts des troubles de l'audition non corrigés sur le bon fonctionnement du cerveau, la fatigue et le moral des sujets. Il est donc nécessaire de consulter et de mettre en place rapidement des solutions pour continuer à bien comprendre (discerner) la parole et les sons.

Préjugé n°5 – Les oreilles s'habituent au bruit

FAUX – Les mécanismes de l'oreille n'ont pas la capacité de s'habituer au bruit. La raison principale en est leur rôle essentiel à notre survie : l'alerte. Lorsque les yeux se ferment, il reste les oreilles en veille de tout danger. Aussi, les rouages de l'oreille doivent rester intacts pour que le cerveau puisse analyser le plus rapidement possible les sources sonores. Le bruit et les différentes expositions sonores représentent un grain de sable dans ces rouages.

Préjugé n°6 – Acouphènes, il est possible de rebondir

VRAI – En fonction de leur durée de présence et de leur intensité, les acouphènes peuvent déstabiliser l'équilibre physique et mental des personnes qui en souffrent. Mais il est possible d'agir. Des équipes pluridisciplinaires, pilotées par des médecins ORL, se sont constituées pour mieux prendre en charge les patients acouphéniques. Il est indispensable de consulter et de réaliser un bilan complet de l'audition. En complément, il est nécessaire d'apprendre à mettre à distance les acouphènes, «à délocaliser», afin de réduire le sentiment d'envahissement.

Le jeudi 12 mars 2020, plus de 2 500 acteurs de la prévention et de la santé seront mobilisés partout en France pour proposer aux jeunes des journées de dépistages auditives ainsi que différentes animations, conférences-débats, des concerts pédagogiques, des forums santé.

L'association JNA a développé des outils de prévention qui leur seront mis à disposition : brochures Nos oreilles on y tient !, affiches, site internet et protections auditives. L'application sonomètre dB JNA sera également téléchargeable afin que chacun puisse se rendre compte du volume sonore environnant. Les experts de l'association JNA inviteront les pouvoirs publics à aller plus avant dans la considération d'une nouvelle vision stratégique de santé, intégrant le déterminant de santé « audition ».



L'association JNA

L'association JNA est une association à but non lucratif, neutre et indépendante, gérée par des experts scientifiques et médicaux et des acteurs de la prévention. Depuis 23 ans, elle fédère l'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé, agissant sur tous les territoires de l'hexagone, pour que la santé auditive devienne une clé de santé pour être en forme au quotidien. L'association JNA organise chaque année la Journée Nationale de l'Audition (mars), Prévention Fête de la Musique et Festivals de l'été (juin à août) ; Semaine de la Santé Auditive au Travail (octobre).

Outre ces campagnes nationales, l'association JNA développe des programmes de santé auditive, invitant à intégrer l'audition parmi les déterminants « santé », facteurs clés de l'équilibre de santé et de vie sociale à tous les âges.

Association de référence dans le domaine de l'audition, la JNA regroupe 23 années d'enquêtes réalisées avec des instituts de sondage permettant d'établir un baromètre de l'audition ainsi que des données brutes des milliers de dépistages de l'audition réalisés auprès des différents publics. www.journee-audition.org

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	Docteur Cédric AUBERT, Médecin du travail au CEA de Grenoble (38)
	Docteur Didier BOUCCARA, Secrétaire général adjoint de l'association JNA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75)
	Docteur. Shelly CHADHA Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif – Organisation Mondiale de la Santé
	Professeur André CHAYS Professeur ORL (CHU de Reims) – Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine
	Professeur. Olivier DOUVILLE Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)
	Laurent DROIN Directeur CIDB – Ingénieur en acoustique (75)
	Docteur Pascal FOILLET, Vice-Président de l'association JNA Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)
	Docteur Agnès JOB Chercheuse, Institut de Recherches Biomédicales des Armées.(38)
	Monsieur Philippe METZGER, Secrétaire général Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)
	Madame Roselyne NICOLAS, vice-présidence de l'association JNA Vice-Présidente de l'association France Acouphènes (75)
	Monsieur Rémy OUDGHIRI, sociologue – Paris (75)
	Professeur Jean-Luc PUEL, Président de l'association JNA Directeur de Recherche Inserm - Institut des neurosciences - Montpellier (34)
	Professeur Hung THAI VAN, Vice-Président de l'association JNA Chef de service ORL - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69)
	Docteur Paul ZYLBERBERG, Vice-Président de l'association JNA Médecin du travail (75) et responsable d'associations de patients malentendants